



PUBLIC

Compte rendu du comité plénier public de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 21 septembre 2010 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, André Lambert, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^c Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que Luc Bouvier, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Mario Harel, Marie-Claude Martel, Martin Potvin, Lucie Poulin, Simon Rousseau, Gilles Sabourin, Bernard Savoie et Carole St-Arnaud Gaboury.

Est absent, monsieur le conseiller Pierre Philion.

CP20100921-P1 **PROCÉDURE MUNICIPALE NUMÉRO ACL-001-2010 –**
CHANGEMENT DE NOMS DE LIEUX

9 h 30 – Monsieur Bernard Savoie, chef de section, Gestion des documents et des archives, accompagné de monsieur Daniel G. Dompierre, directeur du centre de services Gatineau, présente la procédure municipale établissant le processus pour un changement de noms de lieux élaboré par un groupe de travail.

Succinctement, ce processus vise à :

1. établir une procédure claire et efficiente;
2. définir toutes les étapes amenant au changement de noms;
3. imputer la responsabilité de chaque étape à une unité administrative;
4. impliquer le conseiller du district et les citoyens.

Le président donne la parole aux membres du conseil présents.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil quitte son siège.

À la suggestion de plusieurs membres du comité présents, il est recommandé d'ajouter à la procédure que le comité plénier peut toujours s'approprier et disposer de cas d'exception tout en déterminant la procédure à suivre.

De plus, il est recommandé de réviser la procédure à son premier anniversaire.

Le président demande le vote sur la recommandation suivante :

RECOMMANDATION

Que ce comité recommande au conseil d'adopter la procédure municipale ACL-001-2010 – Changement de noms de lieux comme soumis avec la modification mentionnée ci-dessus.

POUR	CONTRE	ABSENT
M. André Laframboise	M. Stefan Psenak	M. Pierre Phillion
M. Alain Riel	M. Maxime Pedneaud-Jobin	M. Luc Montreuil
M. Maxime Tremblay		
M. Patrice Martin		
M ^{me} Mireille Apollon		
M ^{me} Denise Laferrière		
M ^{me} Nicole Champagne		
M. Denis Tassé		
M. Luc Angers		
M ^{me} Patsy Bouthillette		
M. Joseph De Sylva		
M ^{me} Sylvie Goneau		
M. Stéphane Lauzon		
M. Yvon Boucher		

Adoptée sur division.

Monsieur le conseiller André Laframboise quitte son siège.

Monsieur le conseiller Stéphane Lauzon quitte son siège.

Monsieur le conseiller Maxime Pedneaud-Jobin quitte son siège.

CP20100921-P2

STRATÉGIE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS POUR GATINEAU ET SA RÉGION

10 h 50 – Madame Marie-Claude Martel, directrice du Service de l’urbanisme et du développement durable, accompagnée de madame Denise Martin, coordonnatrice au transport au Service de l’urbanisme et du développement durable, présente la stratégie de gestion des déplacements pour Gatineau et sa région.

Succinctement, le but de la présentation vise à faire état de l’avancement du projet de mise sur pied d’un centre de gestion des déplacements à Gatineau sous l’égide d’un organisme à but non lucratif (OBNL).

Monsieur le conseiller Maxime Pedneaud-Jobin reprend son siège.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil reprend son siège.

Monsieur le conseiller André Laframboise reprend son siège.

Monsieur le conseiller Luc Angers quitte son siège.

Monsieur le conseiller Alain Riel quitte son siège.

Ce centre contribuerait activement à offrir des solutions alternatives à l’automobile et à diffuser l’ensemble des mesures, des produits et des services de gestion et des déplacements disponibles dans la région.

Le comité prend acte de l’évolution du dossier et appuie le Service dans ses démarches.

CP20100921-P3

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE – POTENTIEL RÉSIDENTIEL ET AIRES D’AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉES

11 h 25 – Madame Marie-Claude Martel, directrice du Service de l’urbanisme et du développement durable, accompagnée de monsieur Louis Chabot, responsable de la section de la planification et de l’environnement, fait état de la croissance de la Ville de Gatineau, de celle escomptée pour les prochaines années, du potentiel de développement selon les statuts des projets actuels ainsi

qu'un comparatif entre les zones de développement et les aires différées et les demandes touchant les aires différées.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil reprend son siège.

Monsieur le conseiller Alain Riel reprend son siège.

Elle termine en exposant un bilan des relevés effectués et des projections sur le développement domiciliaire.

Il ressort des échanges intervenus entre les membres présents, les points suivants :

- Aire différée: Revoir ce concept à la lumière de l'ensemble du développement comprenant le centre-ville, la zone urbaine et rurale, et ce, dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement;
- Projets de développement devant tenir compte de l'inclusion des immigrants;
- Maintenir et développer des pôles d'emplois dans les secteurs de développement;
- Préserver la zone agricole.

Le comité prend acte des statistiques sur la croissance démographique de la Ville de Gatineau.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20100921-PD1** Procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration de la Société de transport de l'Outaouais tenues les 30 juin et 21 juillet 2010.
- CP20100921-PD2** Procès-verbal de la réunion de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine tenue le 31 mai 2010.

Fin du comité plénier public à 12 h 50.